

## COMMISSION URBANISME ET TRAVAUX DU 30 MAI 2012

Etaient présents : Messieurs MARTINEAU, BARBARY, MACOUIN, DESCHAMPS, VALEGEAS, DASSEUX. Mesdames FERNANDEZ et ESCLAFFER.

Etaient excusés : Monsieur CORTEZ, Mme MEYZAT

Assistaient : Messieurs TOUGNE et TOSTIVINT, Mme DELFAU

Présentation des délibérations :

- Acquisition d'un véhicule type fourgon destiné à la desserte en nourriture de l'école Louis Pergaud - demande de subvention au titre de la réserve parlementaire
- Acquisition de 3 parcelles boulevard Jean Moulin : Mme Esclaffer remarque que l'éclairage du collège fera donc partie du domaine public communal alors qu'il est commandé par le collège. Elle note qu'il serait peut-être intéressant de solliciter le conseil général pour qu'il refasse l'éclairage du collège avant la rétrocession.
- Demande de subvention auprès de l'agence Adour Garonne suite à l'adhésion à la charte zéro herbicides
- Cession de parcelles rue du maréchal Foch : simple régularisation vis-à-vis de Dordogne Habitat.
- Vente du terrain communal avenue Edouard Michel : il s'agit du terrain derrière la déchetterie, M. Martin achète une bande de terrain qui jouxte sa propriété et M. Bonnici, un aménageur, achète le reste de la parcelle longeant la déchetterie afin d'y faire construire 2 ou 3 maisons à vendre ou à louer. Mme Esclaffer doute de la sincérité de cet aménageur qui pourrait tout aussi bien construire un immeuble.
- Majoration de 30% du droit à construire (loi du 20 mars 2012) : Mme Esclaffer n'est pas favorable à cette loi visant à favoriser la densification.
- Droit de préemption : achat des terrains jouxtant la salle de tennis de table du stade Pareau.
- Déclassement et vente de matériel communal (podium).
- Opération d'investissement d'éclairage public : giratoire des Izards, rue de la Félibrée, résidence Beausite. Il est à noter que d'autres études sont en cours, notamment l'éclairage de la Rampinsolle, entre Périgueux et l'aire des gens du voyage. Chacun reconnaît le bien fondé de ces travaux éventuels mais le coût reste difficile à porter par la commune (.....€).

Présentation des PC :

- Un seul gros dossier, le projet Vigier : des bureaux bien conçus et esthétiquement aboutis au cœur du projet CAP de Crée Vallée Nord. A noter également l'implantation d'un futur restaurant plutôt gastronomique dans la ferme avoisinante.  
Présentation des CU :
- 3 demandes de CU déposées par Kersual au Soucheix Est.

Période test d'un éclairage public restreint :

Suite au diagnostic de l'éclairage public, il a été convenu de tester jusqu'en décembre un éclairage public correspondant au code temps C : à savoir, en hiver extinction à 22h30, allumage 6h ; en été extinction 23h30, allumage 6h. Cette mesure ne s'appliquera pas aux secteurs où l'éclairage n'est effectif qu'un mât sur deux.

Point sur les prochaines dates de réunion :

- 14 avril : présentation du projet Crée Vallée Nord II par le bureau d'études de la CAP (maison des associations).
- 27 juin : présentation du projet Bellevue par le bureau d'études urbactis. (salon bleu)

